



**MINISTÈRE
DE LA TRANSFORMATION
ET DE LA FONCTION
PUBLIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La Ministre

Paris, le **21 SEP. 2021**

Nos références : TFP/MEFI-D21-14835

Monsieur le président,
Madame la présidente
Madame l'inspectrice générale,

La question de l'attractivité de la fonction publique, qui représente un emploi sur cinq en France, constitue un enjeu majeur pour les années à venir. La direction générale de l'administration et de la fonction publique a réalisé, dans son rapport annuel sur l'état de la fonction publique de 2020, une étude dédiée à cette question. J'ai par ailleurs commandé un rapport aux inspections générales sur l'attractivité territoriale de la fonction publique de l'État, lequel m'a été remis en août dernier. Bien que de nombreux constats s'appliquent aux trois versants de la fonction publique, la fonction publique territoriale, en raison de sa structure (près de 50 000 employeurs), et des nombreux métiers qu'elle comprend, justifie qu'une mission spécifique soit menée sur son attractivité. Cette notion doit être appréhendée le plus largement possible, afin de couvrir autant les besoins des collectivités territoriales que les souhaits des candidats et futurs candidats à un concours ou à un recrutement de courte ou longue durée. De même, votre rapport concernera l'ensemble des catégories hiérarchiques, notamment pour nourrir les travaux en cours sur la Haute fonction publique.

1/2

Monsieur Philippe LAURENT
Président du Conseil supérieur de la
fonction publique territoriale
Madame Mathilde ICARD
Présidente de l'association des DRH des
grandes collectivités
Madame Corinne DESFORGES
Inspectrice générale de l'administration



101 rue de Grenelle
75327 Paris 07

Il s'agira tout d'abord de dresser un état des lieux factuel de la situation de la fonction publique territoriale en termes d'attractivité. Je souhaiterais notamment que soit mesurée l'attractivité des concours et des recrutements sans concours et identifiés les métiers en tension. Une cartographie de l'attractivité pourra être dressée, incluant l'ensemble des dimensions : géographique, strates de collectivités, métiers, types de profils. Afin de prendre en compte la spécificité de la fonction publique territoriale, des indicateurs pourront être proposés. Une attention particulière devra être portée à l'accès des personnes en situation de handicap à la fonction publique territoriale. Vous vous appuyerez autant que de besoin sur la direction générale des collectivités locales et la direction générale de l'administration et de la fonction publique, notamment pour disposer de données chiffrées, et sur la direction interministérielle de la transformation publique qui pourra vous conseiller des méthodes de participation, notamment des jeunes, pour élaborer la cartographie.

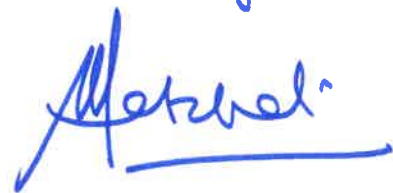
À partir de ce constat, vous pourrez vous intéresser aux déterminants de l'attractivité de la fonction publique territoriale afin d'objectiver les causes de sa dégradation. Là encore, une approche large devra être privilégiée : déterminants économiques, sociaux, culturels et salariaux (en prenant en compte la contrainte budgétaire pour les employeurs), modes de recrutement, parcours professionnels, modes d'intervention des employeurs, attractivité géographique... À cet égard, des études de cas mettant en valeur les difficultés ou les réussites de certaines collectivités pourront être réalisées afin de mettre en évidence des exemples concrets.

Je souhaiterais enfin que vous puissiez, à l'aune de ce diagnostic, formuler une série de recommandations pour rendre la fonction publique territoriale plus attractive dans les années à venir, afin que les Français continuent de bénéficier de services publics de proximité de qualité. Il s'agira également d'identifier et prendre en compte l'évolution des besoins et des métiers dans les années à venir.

Votre rapport, attendu pour le 10 décembre prochain, devra s'appuyer sur un large éventail d'auditions, le plus représentatif possible de la fonction publique territoriale. Un échange nourri avec les organisations syndicales et les employeurs territoriaux siégeant au conseil supérieur de la fonction publique territoriale est attendu de votre part.

Vous remerciant de votre mobilisation au service d'une mission essentielle, je vous prie de croire, Monsieur le président, Madame la présidente, Madame l'inspectrice générale, à l'assurance de ma considération distinguée.

Cette mission est pour moi d'une grande importance et j'en suivrai les avancées de près. J'ai hâte d'avance pour vos contributions.



Amélie de MONTCHALIN